

# Déficiência ou handicap ?

Je suis **déficiante visuelle** atteinte de myopie, mais avec mes lunettes je ne suis **pas en situation de handicap**.



En revanche, si vous me donnez rendez-vous dans un bassin à la piscine, **je suis en situation de handicap** puisque je ne reconnais personne de loin. **Je compense ma déficience visuelle**, en me promenant mine de rien autour du bassin jusqu'à ce que je tombe sur vous, ou je me fais accompagner par une personne qui vous connaît de vue.



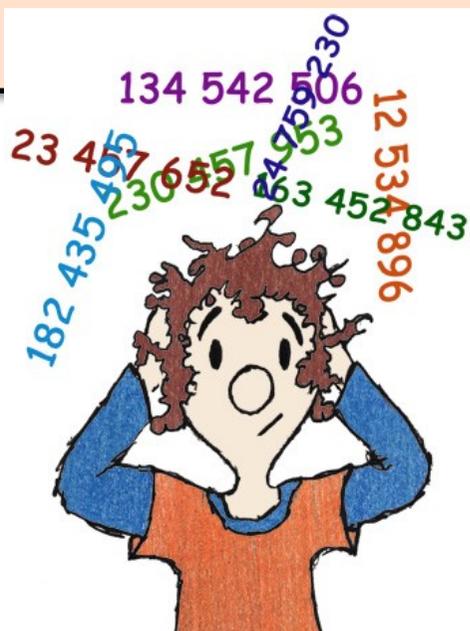
**Si** des lunettes de vue pour la natation étaient à **ma disposition**, je ne serai jamais en situation de handicap.



# Déficiência ou handicap ?

Ma **mémoire de travail** est **déficiante**. Je raisonne et comprends bien, je ne suis pas en situation de handicap en mathématiques.

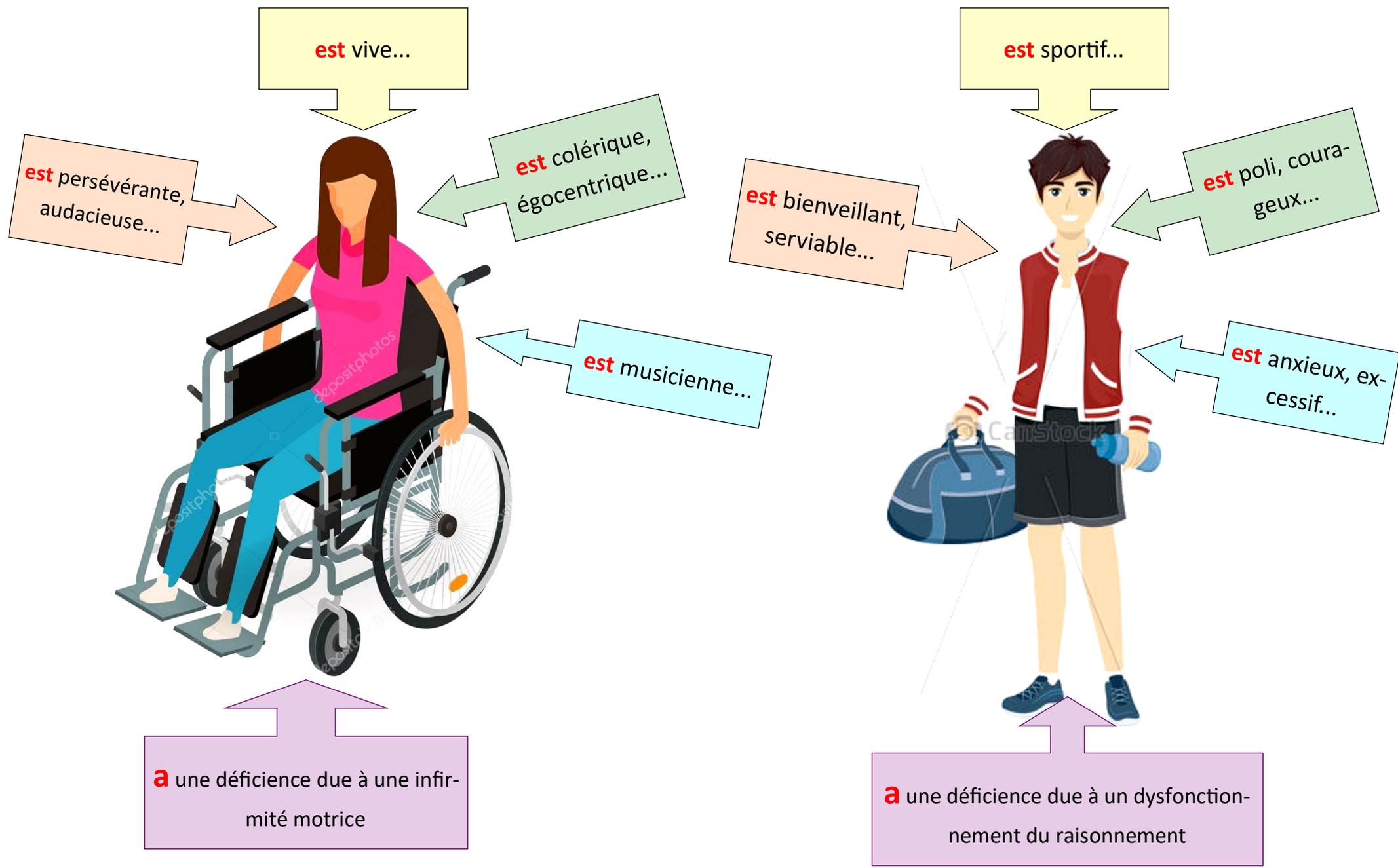
En revanche, s'il faut faire un calcul mental, **je suis en situation de handicap** puisque je ne peux pas garder deux nombres en tête pour les manipuler.



Si un papier et un crayon ou une calculatrice était à **ma disposition**, je ne serai jamais en situation de handicap.



# La déficience ne définit pas une personne.



# La déficience ne se voit pas toujours.



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience intellectuelle ou handicap mental



Déficience visuelle



Déficience psychique ou maladie mentale



Déficience motrice



...



Sur cette photo,

qui a une déficience auditive ?  
qui a une déficience des fonctions cognitives ?  
qui a une déficience des fonctions exécutives ?  
qui a une déficience psychique ? qui ....





## Déficiences

« Insuffisance organique ou psychologique. Insuffisance ou absence de fonctionnement d'un organe. »

## Maladie - maladie invalidante

« Altération de l'état de santé se manifestant par un ensemble de signes et de symptômes perceptibles directement ou non, correspondant à des troubles généraux ou localisés, fonctionnels ou lésionnels, dus à des causes internes ou externes et comportant une évolution. »

## Troubles

« Dérèglement d'ordre physiologique ou psychique qui entraîne des perturbations dans le fonctionnement normal du corps humain. »

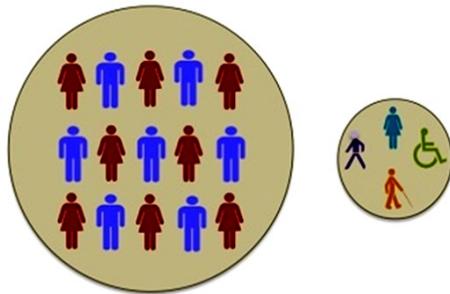
## Dys...

« Trouble fonctionnel (d'un organe, d'une glande, d'un système organique) pouvant avoir une origine pathogène. »

# Regardons rapidement d'où nous venons.

## *Les enfants en situation de handicap au fil du temps*

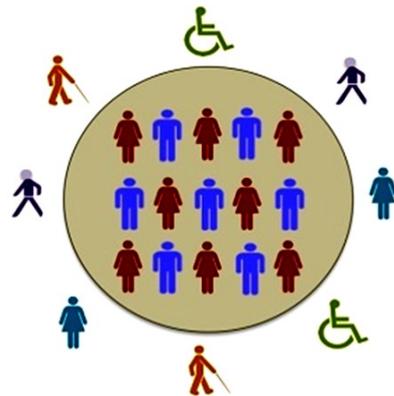
Il y a plus de 60 ans...



### SÉGRÉGATION

pas de scolarisation  
les enfants vivent en famille, en orphelinat, en hôpital psychiatrique...

...vers 1970, 1980...

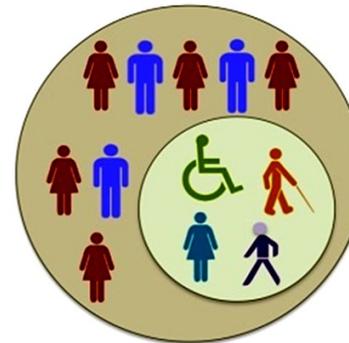


### EXCLUSION

création d'établissements spécialisés  
début d'éducation scolaire pour presque tous

ex. L'interdiction d'utiliser la Langue des Signes est abrogée en 1977, création des Institut Médico-Éducatifs à partir de 1970....

...vers 1990, 2000...

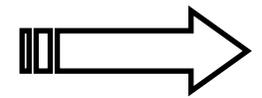


### INTÉGRATION

les enfants deviennent des élèves  
création de classes particulières dans des écoles ordinaires

ex. Les Classes d'Intégration Scolaire sont créées en 1991 ; la Langue des Signes Française peut être enseignée depuis 1991....

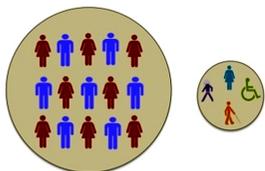
...après 2005...



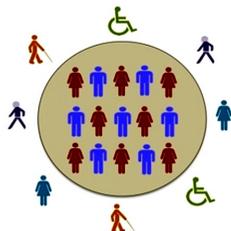
# Regardons rapidement d'où nous venons.

En 50 ans environ, on passe d'un système de ségrégation, à une approche officielle d'inclusion.

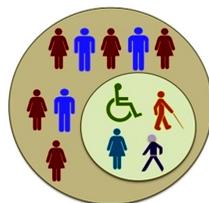
Il y a plus de 60 ans...



...vers 1970, 1980...



...vers 1990, 2000...



...quelques temps après 2005...



**Le processus d'inclusion** ne concerne pas que les enfants présentant une ou des déficiences, mais **tous les enfants** qui risquent d'être **exclus** :

*enfants SDF, enfants porteur du VIH/sida, enfants nomades, enfants appartenant à une minorité linguistique, religieuse etc.*

le début de l' **INCLUSION**

des élèves particuliers dans des écoles ordinaires avec tous les élèves

2003, texte de l'Unesco « *Vaincre l'exclusion par des approches intégratrices dans l'éducation. Un défi et une vision* »

2005, Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

2005 La LSF est reconnue comme langue à part entière.

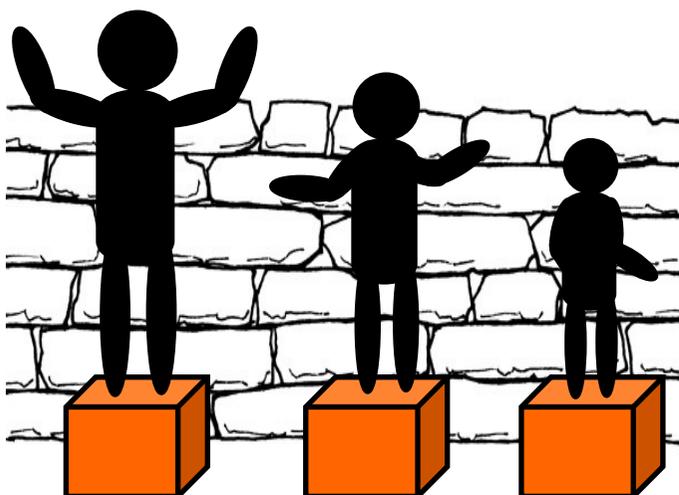
2009, les Classes d'Intégration Scolaire se transforment en Classes pour l'Inclusion Scolaire.

2010, création des ULIS dans le second degré

2013, Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, mentionne pour la première fois l' « école inclusive »

**Au collège,**  
**qu'est-ce qui est en place pour que les différences et déficiences**  
**ne mettent pas l'élève en situation de handicap.**

...avant...



Ce vers quoi nous allons...



**Unité**  
**Localisée**  
 pour l'**Inclusion**  
**Scolaire**

Tous les élèves sont déjà aidés selon leurs besoins par les professeurs.

Certains élèves qui ont une déficience ont en plus des lunettes, ou un ordinateur, ou un AVS ou un aménagement ou...

Certains élèves qui ont des déficiences plus handicapantes, ont besoin de plus d'aménagements pour se développer. Ils sont aidés du dispositif de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire. Ils sont inscrits en classe avec les camarades de leur âge, et effectuent certains apprentissages dans l'espace de regroupement de l'ULIS avec un professeur spécialisé.

*Une*

**Unité**

**Localisée**

**pour l' Inclusion**

**Scolaire**

*est donc un des dispositifs qui permet aux élèves déficients d'être le moins possible en situation de handicap dans un établissement scolaire ordinaire.*

Un élève qui bénéficie (pour son bien être) d'un dispositif dans une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, a **une déficience ou des déficiences** qui peuvent être :



visuelle,  
auditive,  
cognitive / mentale,  
attentionnelle, développementale,  
dans l'imprégnation et /ou l'utilisation du langage, dans la communication verbale et non verbale,  
des fonctions motrices.



C'est la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** qui notifie si l'ULIS va être l'un des moyens de compensation de cette déficience.



L'élève est inscrit dans la classe ordinaire qui est la plus proche de son âge et de son bien être. (CP... CM...6ème...3ème...2nde...).

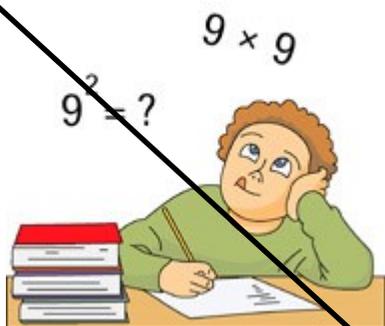
Il participe aux plus de cours possibles avec les autres élèves ou une partie de ces cours. En collège cela peut être :

le sport, la musique, les arts plastiques, l'anglais... mais cela peut aussi être pendant les séances de la partie géométrie des mathématiques etc. avec des **aménagements souvent un objectif d'apprentissage différent**, et des évaluations différenciées.



Quand l'enfant/l'adolescent ne peut participer aux cours parce que sa déficience le mettrait en situation trop handicapante, il rejoint d'autres élèves du dispositif dans une salle de classe matériellement équipée, avec un **enseignant spécialisé** qui **coordonne le dispositif**.

Cet enseignant est en **lien avec tous les éducateurs** qui s'occupent de cet enfant/adolescent : ses parents, ses rééducateurs (orthophonistes, ergothérapeutes...), ses professeurs etc.



Ce n'est pas l'élève qui s'adapte aux programmes

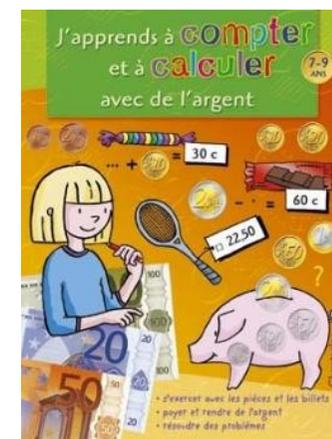
scolaires,

mais l'enseignant coordonnateur tente d'**adapter** les apprentissages au **projet de l'élève** en fonction des programmes.

Le projet de l'élève est premier.

Les programmes sont un cadre indispensable.

L'enseignant coordonnateur est un médiateur.



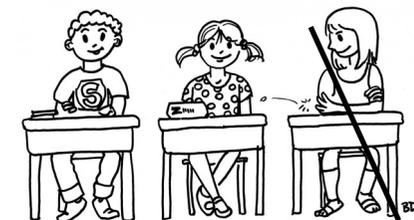
L'enfant ou l'adolescent qui a besoin du dispositif **ULIS**,  
a une ou des **déficiences**.

À l'école, au collège voire ensuite au lycée, il est un **élève**  
**comme les autres**. Il a donc les **mêmes droits** et les  
**mêmes devoirs**.

Il arrive avec un **projet particulier** d'apprentissage : de  
connaissances, de compétences, d'attitudes...

L'enseignant coordonnateur **AVEC** toute l'équipe éducative  
(enseignants, surveillants, personnels de service, chef d'éta-  
blissement...) de l'établissement, cherche à mettre en œuvre  
la réussite de ce projet.

Cela se fait **en partenariat** avec les parents et tous les parte-  
naires sociaux, médicaux ou thérapeutiques qui environne  
cet enfant.



Hé, nous non plus  
on a pas tous les  
mêmes projets sco-  
laires et de vie.

